

## Enquête d'opinion sur l'implantation de pistes cyclables dans le Vallon

Comme vous l'avez constaté, le nombre de cyclistes augmente fortement dans le Vallon comme ailleurs. Cette tendance est renforcée par le développement du vélo à assistance électrique. De nombreuses communes mettent en place des équipements sécurisés pour les déplacements à vélo et favorisent ainsi une pratique excellente pour la santé, économique et non polluante.

L'Association Cyclomotivés 12 souhaite proposer la mise en place de pistes cyclables sur le territoire de la Communauté de Communes Conques-Marcillac.



**Nous vous proposons ce questionnaire pour évaluer les besoins sur ce territoire. Votre avis est important, merci d'y consacrer deux minutes !**

### 1. Sexe

homme  femme

### 2. Âge

moins de 25 ans  entre 25 et 40 ans   
entre 40 et 60 ans  entre 60 et 80 ans   
plus de 80 ans

### 3. Profil d'utilisation du vélo

pas du tout  occasionnellement   
régulièrement  tous les jours

**Si vous n'utilisez pas du tout le vélo, ignorez les questions 4 et 5**

### 4. Fréquence d'utilisation

une fois par an  5 fois par an   
une fois par mois  une fois par semaine   
deux fois par semaine   
plus que 2 fois par semaine

### 5. Motif d'utilisation

loisirs  déplacements professionnels   
déplacements personnels   
activité sportive ou récréative   
sport régulier

### 6. Distance domicile travail

moins de 5 km  entre 5 et 10 km   
entre 10 et 20 km  supérieure à 20 km

### 7. Moyen de transport utilisé domicile - travail

à pied  transports publics  covoiturage   
voiture personnelle / deux roues motorisé   
vélo (avec ou sans assistance électrique)

### 8. Si des itinéraires sécurisés pour le vélo étaient créés, les utiliseriez-vous pour :

aller au travail  les loisirs (promenade)   
rejoindre un équipement sportif, culturel   
pour faire des courses   
pour améliorer votre santé   
pas du tout

### 9. Quelles sont les mesures qui vous inciteraient à utiliser davantage le vélo ou à encourager vos enfants à le faire ?

prime VAE   
pistes cyclables   
parcs vélo sécurisés   
vitesse 30km/h dans les villages   
signalétique vélo   
sens interdit accessibles

### 10. Quelles seraient pour vous les priorités d'aménagement de pistes cyclables (notez de 1 à 5)

de Marcillac à Saint Christophe   
de Marcillac au Collège Kervallon, zone commerciale et équipements sportifs   
de Marcillac à Conques   
de Marcillac à Rodez   
de Saint Christophe à Rodez

Vous pouvez aussi répondre sur Internet en recopiant ce lien : [colibris.link/velovallon](http://colibris.link/velovallon)

Ou sur votre smartphone en flashant ce QR code :



**Merci de votre participation !**